

donner une somme d'argent selon des dispositions mal établies, d'offrir ce montant sans savoir comment il sera utilisé, qui l'obtiendra, selon quels critères, et dans quelle mesure il atteindra les objectifs voulus? Fort honnêtement, le ministre lui-même dit qu'il n'en sait réellement rien. Il ne sait pas de quelle importance sera le chiffre; il ne sait pas non plus quels seront les critères ni comment il pourrait définir le mode de paiement.

Comment pouvons-nous avoir confiance dans une mesure comme celle-ci? Même s'il était possible de définir l'étendue du problème, ce serait, me semble-t-il, la dernière chose à faire plutôt que la première. On ne nous présente pas cette mesure comme une solution complète; autrement, nous en ririons tellement fort qu'on ne pourrait rien entendre d'autre à la Chambre. Tous les ministres savent qu'ils peuvent prétendre qu'il s'agit d'une solution complète. Alors, ils disent que c'est un début et que d'autres mesures seront présentées plus tard.

A mon avis, l'idée de compensation devrait surgir seulement après que d'autres mesures efficaces auront été prises. Ensuite, on pourra aborder les mesures spéciales en vue de prévoir les compensations. On ne peut d'abord aborder les compensations, autrement, on aurait le sentiment que le gouvernement ne se propose pas réellement de faire quelque chose de plus, une fois qu'il aura versé une petite somme d'argent pour se dégager des pressions. Cette mesure ne servira pas à autre chose, elle ne fera pas avancer l'économie, elle ne résoudra pas le problème; en fait, je pense qu'elle ne dégagera pas non plus le gouvernement des pressions exercées sur lui, car les Canadiens sont bien trop astucieux pour ne pas voir le jeu qui se cache derrière la proposition dont nous sommes saisis. Nous devrions nous poser les questions suivantes: Avons-nous d'autres choix? Avons-nous d'autres possibilités que celle de choisir une mesure compensatoire?

● (9,50 p.m.)

Il y a, à mon avis, bien d'autres possibilités. Par exemple, les ministres provinciaux des finances et du commerce, récemment convoqués à Ottawa afin que le gouvernement connaisse leurs vues sur cette crise et sur la manière dont ils sont atteints, ont presque tous fait valoir la nécessité de dévaluer le dollar canadien. Les provinces qui ont une industrie manufacturière croyaient qu'ainsi leurs produits seraient plus concurrentiels aux États-Unis et que malgré la surtaxe de 10 p. 100, ils pourraient se défendre et surmonter la crise.

Les gens de l'Ouest étaient convaincus que la dévaluation du dollar canadien permettrait au blé et au grain qui doivent être vendus sur les marchés internationaux de mieux soutenir la concurrence. La crise ne frappe pas seulement l'industrie manufacturière; le cultivateur a autant à perdre que les autres. Maintenir le dollar canadien à son niveau actuel laisse indéniablement les agriculteurs en proie à leurs difficultés du passé.

Il me semble donc que le gouvernement aurait dû en tout premier lieu prendre des mesures pour dévaloriser le dollar canadien. Je ne parle pas de fixer les cours du change, car c'est impossible. Notre parti a toujours prétendu qu'un cours du change flexible était le seul qui convenait au Canada et nous avons soulevé la question bien des années avant que le gouvernement n'accepte de

[M. Saltsman.]

s'engager dans cette voie. Fixer le cours ne ferait qu'encourager les spéculateurs à s'en prendre à notre monnaie, nous le comprenons tous.

Notre parti ne croit pas non plus que la solution est d'essayer de maintenir le cours à la baisse et d'accumuler des réserves excessives. Nous devons changer radicalement le rapport entre notre monnaie et les autres. La manière d'y parvenir, je pense, comme beaucoup en conviendront, c'est d'abaisser les taux d'intérêt canadiens bien au-dessous de ceux des États-Unis.

Un certain nombre d'effets en découleraient. D'abord, le Canada n'attire pas les capitaux étrangers et c'est une des raisons pour lesquelles le taux s'accroît. Ensuite certains capitaux canadiens qui ne sont pas employés de façon profitable ou utile dans le pays, en sortiraient, ce qui aide aussi. Un troisième et important effet est que cela constitue un puissant stimulant interne que ce soit au logement ou à l'achat d'outillage, ce qui crée une certaine mesure de confiance dans l'économie et stimule l'expansion.

Selon nous, la réduction du taux d'intérêt permettrait de réaliser bon nombre de ces objectifs, et cette réduction peut se faire immédiatement et les effets s'en feront sentir à brève échéance, sûrement beaucoup plus rapidement que ceux de la proposition à l'étude. En vérité, je ne crois pas que l'application de cette dernière puisse se faire avec célérité. Il faudra s'adresser à la Commission et lui prouver que l'on subit un tort, ce qui prendra plusieurs mois. Quiconque connaît les lois anti-dumping ou douanières est au courant des formalités, nécessaires peut-être, auxquelles il faut s'astreindre. L'essentiel c'est que la proposition relative au taux d'intérêt donnera des résultats beaucoup plus rapidement, plus efficacement et plus déceimment que celle dont nous sommes actuellement saisis.

En réponse à une question que j'ai posée au début de la journée, savoir si le gouvernement envisageait de réduire le taux d'intérêt, le ministre a déclaré: Oh nous l'avons déjà fait; que les taux d'intérêt à court terme sont plus faibles maintenant et que l'on faisait plus d'emprunts sur le marché canadien. J'en conviens, mais je dis que ce processus doit être accéléré bien davantage. Les gouvernements provinciaux qui empruntent sur le marché canadien ne le font pas parce que le ministre les y a exhortés; mais ils le font parce que le taux d'intérêt a diminué dans leur cas particulier. Je soutiens qu'on devrait l'abaisser davantage pour fournir le genre de stimulant dont nous avons besoin.

Une autre disposition que nous pouvons prendre, et au sujet de laquelle nous avons discuté souvent, porte sur les industries extractives. Une bonne part des problèmes qui nous assaillent au Canada du déséquilibre commercial que nous subissons et de notre dépendance vis-à-vis des États-Unis en tant que marché, découle de l'exportation de matières premières. La Commission Carter a souligné que les privilèges et avantages offerts pour encourager l'extraction des matières premières et leur exportation à l'étranger devraient être abolis. Du moins, les sociétés intéressées devraient payer les taxes qu'elles auraient dû payer mais qu'elles n'ont pas versées.